

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 25 septembre 2017 portant dissolution
de la brigade territoriale de Houdain (Pas-de-Calais)**

NOR : INTJ1731365A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête :

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Houdain (Pas-de-Calais) est dissoute à compter du 1^{er} novembre 2017. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Hersin-Coupigny et de Béthune sont modifiées à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Hersin-Coupigny et de Béthune exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1°) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 septembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général de corps d'armée,
directeur des soutiens et des finances,*
L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Houdain	Caucourt Estrée-Cauchy Fresnicourt-le-Dolmen Gauchin-Légal Hermin Houdain Rebreuve-Ranchicourt	(Dissolution)
Hersin-Coupigny	Bouvigny-Boyeffles Gouy-Servins Hersin-Coupigny Servins	Bouvigny-Boyeffles Caucourt Estrée-Cauchy Fresnicourt-le-Dolmen Gouy-Servins Gauchin-Légal Hermin Hersin-Coupigny Noeux-les-Mines Rebreuve-Ranchicourt Servins
Béthune	Aix-Noulette Allouagne Angres Annay Annequin Annezin Auchel Auchy-les-Mines Avion Barlin Bénifontaine Béthune Beugin Beuvry Billy-Berclau Billy-Montigny Bruay-la-Buissière Bully-les-Mines Burbure Calonne-Ricouart Camblain-Châtelain Cambrin Carvin Cauchy-à-la-Tour Chocques Courcelles-lès-Lens Courrières Cuinchy Divion Dourges Douvrin Drocourt Drouvin-le-Marais Éleu-dit-Leauwette Essars Estevelles Évin-Malmaison Ferfay Festubert Fouquereuil Fouquières-lès-Béthune Fouquières-lès-Lens Givenchy-lès-la-Bassée Gosnay Grenay Haillicourt Haisnes Harnes Hénin-Beaumont Hesdigneul-lès-Béthune Houchin Hulluch Labeuvrière Labourse Lapugnoy Leforest	Aix-Noulette Allouagne Angres Annay Annequin Annezin Auchel Auchy-les-Mines Avion Barlin Bénifontaine Béthune Beugin Beuvry Billy-Berclau Billy-Montigny Bruay-la-Buissière Bully-les-Mines Burbure Calonne-Ricouart Camblain-Châtelain Cambrin Carvin Cauchy-à-la-Tour Chocques Courcelles-lès-Lens Courrières Cuinchy Divion Dourges Douvrin Drocourt Drouvin-le-Marais Éleu-dit-Leauwette Essars Estevelles Évin-Malmaison Ferfay Festubert Fouquereuil Fouquières-lès-Béthune Fouquières-lès-Lens Givenchy-lès-la-Bassée Gosnay Grenay Haillicourt Haisnes Harnes Hénin-Beaumont Hesdigneul-lès-Béthune Houchin Houdain Hulluch Labeuvrière Labourse Lapugnoy

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
	Lens Libercourt Liévin Loison-sous-Lens Loos-en-Gohelle Lozinghem Maisnil-lès-Ruitz Marles-les-Mines Mazingarbe Méricourt Meurchin Montigny-en-Gohelle Noeux-les-Mines Noyelles-Godault Noyelles-lès-Vermelles Noyelles-sous-Lens Oignies Ourton Pont-à-Vendin Rouvroy Ruitz Saily-Labourse Sains-en-Gohelle Sallaumines Vaudricourt Vendin-le-Vieil Vendin-lès-Béthune Vermelles Verquigneul Verquin Violaines Wingles	Leforest Lens Libercourt Liévin Loison-sous-Lens Loos-en-Gohelle Lozinghem Maisnil-lès-Ruitz Marles-les-Mines Mazingarbe Méricourt Meurchin Montigny-en-Gohelle Noyelles-Godault Noyelles-lès-Vermelles Noyelles-sous-Lens Oignies Ourton Pont-à-Vendin Rouvroy Ruitz Saily-Labourse Sains-en-Gohelle Sallaumines Vaudricourt Vendin-le-Vieil Vendin-lès-Béthune Vermelles Verquigneul Verquin Violaines Wingles